

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



Nombre de membres

Du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents :

· dont suppléé : 1

Membres représentés : 7

Votants : 49

Date de la convocation

5 juillet 2019

Secrétaire de séance :

Michel VAN DE VELDE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 11 juillet à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 21 juin 2019, s'est réuni à Thennes, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, FLAMANT, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE

Messieurs AUBRY, COTTARD, BERTRAND Gilbert, DERLY, BOUCHER, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LCONTE, CARON, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme BLIN de M. DURAND, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, Mme WU de M. CAPELLE, Mme PREVOST de VAN GOETHEM, Mme HALL de M. LAMOTTE, Mme ROUX de M. GAUMONT, M. REMY de Mme BLONDELLE

● Absents :

Mme ATTAGNANT et Messieurs DOUCHET, BINET, TEN, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS, LOGEART, CLEMENT

● Excusés :

Mesdames MARSEILLE, NANSOT

Messieurs BARRE, FRANCELE, AMARA, MONTAIGNE, HEYMAN, LAMBERT (suppléant M. DALRUE)

**Objet : Compétences « Eau potable » et « Assainissement Collectif »
Choix du mode de gestion**

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 juin 2017, relative aux études sur les compétences « Eau et Assainissement »

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 07 aout 2018, entérinant les choix de l'AMO et du prestataire en charge de l'étude pré figurative à la prise des compétences « Eau et Assainissement »

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de l'espace en date du 14 mai 2019

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 01 juillet 2019

La tranche ferme de l'étude pré figurative prévue au marché signé avec le bureau d'études G2C ALTEREO, comprenant une phase diagnostic du territoire puis une comparaison des scénarii de gestion, est arrivée à son terme.

L'étape suivante concerne le choix du mode de gestion pour les compétences « eau potable » et « assainissement collectif ».